Le Coteau
Ville en action

Séance plénière du conseil de quartier

« Etines Guérins »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU 13 OCTOBRE 2026

Présents : Mme BUFFARD, M. et Mme CHEVALIER, M. DECHAVANNE, Mme DEVEAUX, M. JULLIAND, M. LAFOND, M. LEVERGNE, Mme PEJOUX, M. TREMSAL, Mme GODARD.

Représentants de la mairie : Madame le Maire, M. MARDEUIL (1er adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), M. DURILLON (adjoint délégué à la sécurité), M. NARDOUX (directeur général des services), M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale)

Intervenant : M. Kevin GIRAULT, commissaire de police

Excusés : Mme FOUASSIER (vice-présidente du conseil de quartier)

Suite à l'annulation de l'installation du conseil prévue le 1er octobre, Mme le Maire et le principal du lycée professionnel reviennent sur les événements passés, avant de débuter l'ordre du jour.

Intervention de M. MOLINES, principal du lycée professionnel Etienne Legrand

M. MOLINES revient sur les incidents devant le lycée le jeudi 1er et vendredi 2 octobre. Il rappelle les faits et les dégâts : incendie de poubelles et barricade sur la route vers l'ancienne voie ferrée.
Sur les 315 élèves du lycée, seuls 15 à 20 élèves étaient sur la barricade. La majorité des élèves étaient effrayés, quelques personnes ont été arrêtés.
A la suite de ces incidents ; 4 conseils de discipline ont déjà eu lieu, rendant 2 expulsions définitives et 2 en sursis.

Le principal lance une deuxième invitation aux nouveaux conseillers pour visiter le lycée et prendre un repas au restaurant d'application.

Mme le Maire remercie les personnes présentes et les conseillers de s'être engagés dans cette démarche de démocratie participative, initiée il y a 6 ans par le précédent conseil municipal et renouvelé pendant ce mandat.

Elle procède à l'appel des conseillers inscrits. L'assemblée est installée.

Elle rappelle ses principes : il s'agit d'une assemblée républicaine, apartisane et apolitique. Son objectif est de participer et de collaborer aux projets de la municipalité, pour améliorer le vivre-ensemble dans les quartiers de la ville.

La vice-présidente du conseil a été désignée par le conseil municipal parmi les élus. Il s'agit pour le centre de Mme Monique FOUASSIER. Suite au report de la séance d'installation, Mme FOUASSIER ne pouvait être présente aujourd'hui et présente ses excuses à l'assemblée.

Election du président du conseil de quartier

Une seule personne s'est portée candidate au poste de président : M. Luc LAFOND, qui se présente.

M. Luc LAFOND est élu président à l'unanimité.

Principes de fonctionnement des conseils de quartier

M. MARDEUIL, premier adjoint en charge des conseils de quartier, explique les principes :
- 1 réunion minimum thématique de travail est organisée par semestre en présence des services techniques de la ville, pour échanger sur les questions et les projets dans la ville.
- 1 séance plénière est prévue par semestre également, en présence du maire, du 1er adjoint, des adjoints délégués au cadre de vie et à la sécurité, de la direction générale. Cette séance est publique et ouverte à tous.

Le secrétariat de ces réunions est assuré par le service de la direction générale au sein de la mairie.
Les conseillers sont libres de se réunir au-delà de ce cadre, la commune leur met à disposition des salles sur simple demande exprimée par les présidents.

Intervention de M. Kevin GIRAULT
Commissaire de police

M. GIRAULT vient d'être nommé commissaire de police à Roanne depuis cet été, et il a souhaité se présenter devant les conseillers de quartier. Il évoque son attachement au lien entre la police nationale et la population, et à la tranquillité publique. Il appelle tous les citoyens à faire remonter les problèmes et les questions, de manière anonyme si nécessaire, 24h/24 et 7 jours sur 7, en appelant le n°17.
Il invite les habitants à s'inscrire à l'opération « tranquillité vacances », pour la surveillance régulière de leur habitation en leur absence.

Il invite également à relancer le dispositif « voisins vigilants ». M. DURILLON, adjoint délégué à la sécurité, répond que celui-ci sera relancé très prochainement. Il invite les habitants à s'inscrire en mairie.

Des questions diverses sont posées par le public et notées par le commissaire :

- Boulevard Charles Gallet : vitesse excessive des véhicules et nuisance sonore des pots d'échappement.
- Devant le collège des Etines : problème de stationnements gênants pendant les entrées et sorties d'école.

Le bon usage des caméras est questionné : le commissaire précise qu'elles sont surtout mobilisées pour résoudre des affaires judiciaires, et ne peuvent pas contrôler la vitesse des véhicules ni leur bruit. Il ajoute qu'un véhicule spécial est en cours de préparation pour les contrôles de vitesse nocturnes.

M. DURILLON et le Maire annoncent la reprise des audiences foraines en 2027 en mairie du Coteau.

Actualité du quartier : présentation du lâcher-prise, la nouvelle salle d'escalade aux Etines

M. Guillaume n'était plus disponible suite au report de la réunion, son équipement sera présenté la prochaine fois.

Agenda des manifestations

Le Maire présente les prochaines manifestations dans la ville :

- 25 octobre : marche des feuilles d'or organisée par le CR4C au profit d'Espoir santé Harmonie ;
- 21 et 22 novembre : le 43e salon de la gastronomie du comité des fêtes, en partenariat avec la ville ;
- 4 décembre : fête des lumières au parc Bécot ;
- 19 et 20 décembre : marché de noël du Coteau aux Marronniers.

Questions diverses

Il est signalé l'absence de borne incendie dans le boulevard Charles Gallet. M. MARDEUIL répond que le maillage des bornes est contrôlé par le SDIS et que toutes les habitations sont couvertes sur le territoire communal, à l'exception d'une maison reconnue chemin des côtes. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.

Il est signalé la présence régulière de deux enfants pendus au portail du n°7 résidence du Margalet, ce qui peut être dangereux.